

Maître de maison en secteur social et médico-social

MM

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1001866F — Mise à jour : 15 janvier 2026

Organisme responsable : ASKORIA Rennes

Contenu

Objectifs

Le métier de maître·sse de maison est lié à la gestion du quotidien sur un lieu d'hébergement collectif de personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ou de dépendance due à l'âge.

Il est chargé du bon fonctionnement du lieu de résidence des personnes, de les accompagner au quotidien, cumulant ainsi des fonctions d'intendance et d'animation, dans un cadre sécurisant et sécurisé. Ainsi, il

- Anime et gère un espace dédié à des activités techniques en concertation avec l'équipe
- Assure l'hygiène et la sécurité des locaux confiés
- Garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement
- Assure les conditions matérielles de l'accueil, du séjour et de la sortie des usagers

Objectifs de la formation

- Se positionner en tant que professionnel de l'adaptation, de la qualité et de la sécurité du cadre de vie.
- Mettre en oeuvre les conditions d'un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé en lien avec le projet de la personne accompagnée.
- Entretien le cadre de vie, Entretien le linge
- Respecter les principes de l'hygiène alimentaire
- Préparer les repas
- Gérer les stocks et les achats du quotidien
- Assurer la prévention des incidents ou accidents
- Assurer les premiers secours en situation de travail et être acteur de la prévention
- Mettre en oeuvre des modalités d'accompagnement adaptées au cadre de vie de la personne
- Intervenir dans un cadre réglementaire
- Prendre en compte les besoins de la personne dans le cadre de son intervention
- Adopter une posture bien traitante
- Repérer les problématiques selon les publics
- Alerter, prévenir et gérer des situations problématiques
- S'inscrire dans un contexte social, médico-social et sanitaire
- Répondre aux enjeux d'un accompagnement adapté en équipe
- Coopérer avec l'équipe et l'ensemble des acteurs

Programme

3 blocs de compétences organisés en modules

La formation de Maître·se de maison (MM) est construite sur 3 blocs de compétences, organisés en modules de formation. Chaque bloc de compétences démarre par un module d'accompagnement méthodologique de préparation à la certification du bloc.

BLOC 1 – Adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie

(70h + 7H d'accompagnement)

- Module 1 : Adapter le cadre de vie des personnes
- Module 2 : Entretenir le cadre de vie et le linge
- Module 3 : Assurer la préparation et la gestion des repas
- Module 5 : Prévenir les incidents ou accidents sur les personnes
- Module 6 : Répondre aux incidents ou accidents sur les personnes

BLOC 2 – Accompagnement des personnes

(77h + 7H d'accompagnement)

- Module 1 : Mettre en oeuvre des conditions d'accompagnement
- Module 2 : Intervenir dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Module 3 : Prévenir et gérer des situations problématiques

BLOC 3 – Participation à l'équipe pluriprofessionnelle

(49H+ 7H d'accompagnement)

- Module 1 : Se positionner en tant que professionnel d'un secteur social, médico-social et sanitaire
- Module 2 : Travailler en équipe pluriprofessionnelle

La formation théorique

La formation théorique dispensée à ASKORIA dure 238H.

Elle est assurée par des formateurs experts et une équipe facilitatrice permettant la montée en compétence.

De nombreux enseignements sur plateau technique permettent un apprentissage concret des gestes métiers.

Des temps forts avec la promotion de stagiaires « Surveillants de nuit » permettent de croiser les approches professionnelles.

La formation pratique

Les périodes de formation sur terrain professionnel s'organisent sur le principe de l'alternance. Les 231H de formation pratique se répartissent sur :

- Une période longue de 4 à 5 semaines
- Une période plus courte de 1 à 2 semaines, dont le but est d'observer la transférabilité des compétences auprès d'autres publics, dans un autre contexte d'exercice.

Les personnes qui ne connaissent ni l'emploi ni le secteur d'activité du Maître de maison auront à réaliser une période de 210 h de stage en alternance avec les temps de formation.

Les personnes en recherche d'emploi auront la possibilité de réaliser 4 semaines (140 heures) dans un lieu et 2 semaines (70 heures) dans un autre.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Maître de maison en secteur social et médico-social

Métiers associés

K1301 — Accompagnement médico-social

K1302 — Assistance auprès d'adultes

K1303 — Assistance auprès d'enfants

K1305 — Intervention sociale et familiale

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1717441	Présentiel	ST AVE	17/11/2025	03/06/2026
2172912	Présentiel	ST AVE	16/11/2026	09/06/2027

Source : GREF Bretagne #1001866F